



**SUJETS D'EXAMENS**

|                   |                |                             |
|-------------------|----------------|-----------------------------|
| CODE :            | PH0022Y        | <u>Etudiants inscrits :</u> |
| INTITULE :        | Métaphysique 2 | SED                         |
| RESPONSABLE (S) : | M.FRANCOIS     | EXAMEN                      |
| DUREE :           | 4 heures       | CONTROLE<br>CONTINU         |

**INDIQUER LE NOM DU RESPONSABLE SUR VOTRE COPIE**

Vous expliquerez l'un des textes suivants :

Spinoza, *Éthique*, Première partie, Proposition XI, Scolie

Spinoza, *Éthique*, Première partie, Proposition XV, Scolie (extrait), de  
« Ensuite, si l'on veut bien examiner correctement la chose », à la fin.

-----  
-----

dari debet, quæ impedit, quominus existat, sive quæ ejus existentiam tollat. Hæc verò ratio, seu causa, vel in naturâ rei contineri debet, vel extra ipsam. Ex. gr. rationem, cur circulus quadratus non existat, ipsa ejus natura indicat; nimirum, quia contradictionem involvit. Cur autem contrâ substantia existat, ex solâ etiam ejus naturâ sequitur, quia scilicet existentiam involvit (*vide Prop. 7.*). At ratio, cur circulus, vel triangulus existit, vel cur non existit, ex eorum naturâ non sequitur, sed ex ordine universæ naturæ corporeæ; ex eo enim sequi debet, vel jam triangulum necessariò existere, vel impossibile esse, ut jam existat. Atque hæc per se manifesta sunt. Ex quibus sequitur, id necessariò existere, cujus nulla ratio, nec causa datur, quæ impedit, quominus existat. Si itaque nulla ratio, nec causa dari possit, quæ impedit, quominus Deus existat, vel quæ ejus existentiam tollat, omnino concludendum est, eundem necessariò existere. At si talis ratio, seu causa daretur, ea, vel in ipsâ Dei naturâ, vel extra ipsam dari deberet, hoc est, in aliâ substantiâ alterius naturæ. Nam si ejusdem naturæ esset, eo ipso concederetur dari Deum. At substantia, quæ alterius esset naturæ <dan de goddelijke>, nihil cum Deo commune habere (*per 2. Prop.*), adeoque neque ejus existentiam ponere, neque tollere posset. Cùm igitur ratio, seu causa, quæ divinam existentiam tollat, extra divinam naturam dari non possit, debet necessariò dari, siquidem non existit, in ipsâ ejus naturâ, quæ propterea <volgens onz tweede Voorbeeld |Exemplum|> contradictionem involveret. Atqui hoc de Ente absolutè infinito, & summè perfecto affirmare, absurdum est; ergo nec in Deo, nec extra Deum ulla causa, seu ratio datur, quæ ejus existentiam tollat, ac proinde Deus necessariò existit. *Q. E. D.*

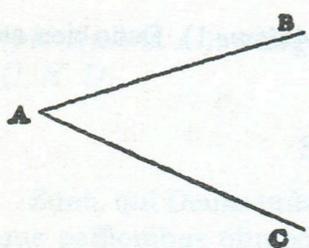
*Aliter.*

Posse non existere impotentia est, & contrâ posse existere potentia est (*ut per se notum*). Si itaque id, quod jam necessariò existit, non nisi entia finita sunt, sunt ergo entia finita potentiora Ente absolutè infinito: atque hoc (*ut per se notum*) absurdum est; ergo vel nihil existit, vel Ens absolutè infinitum necessariò etiam existit. Atqui nos, vel in nobis, vel in alio, quod necessariò existit, existimus (*vid. Axiom. 1. & Prop. 7.*). Ergo Ens absolutè infinitum, hoc est (*per Defin. 6.*), Deus necessariò existit. *Q. E. D.*

Proposition 11

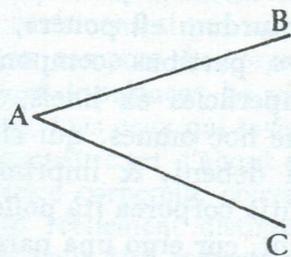
## SCOLIE

Dans cette dernière démonstration, j'ai voulu montrer l'existence de Dieu *a posteriori*, pour que la démonstration se perçoive plus aisément; non que du même fondement l'existence de Dieu ne suive pas *a priori*. Car, puisque pouvoir exister est puissance, il suit que, plus il appartient de réalité à la nature d'une chose, plus elle a de forces par soi pour exister; et par suite l'Étant absolument infini, à savoir Dieu, a par soi une puissance d'exister absolument infinie, et donc existe absolument. Il peut pourtant se faire que beaucoup aient du mal à voir l'évidence de cette démonstration, parce qu'ils ont l'habitude de ne contempler que les choses qui découlent de causes extérieures; et, parmi elles, celles qui se font vite, c'est-à-dire qui existent aisément, ils les voient également aisément périr, et au contraire ils jugent plus malaisées à faire, c'est-à-dire pas aussi aisées à faire exister, celles qu'ils conçoivent avoir plus de propriétés. Mais, pour les libérer de ces préjugés, je n'ai pas besoin de montrer ici de quelle façon cet énoncé: *ce qui se fait vite, périt vite*, est vrai, ni non plus si, au regard de la nature tout entière, toutes choses sont également aisées ou non. Mais il suffit seulement de remarquer que je ne parle pas ici des choses qui se font par des causes extérieures, mais des seules substances, lesquelles (*par la Prop. 6*) ne peuvent être produites par aucune cause extérieure. En effet, les choses qui se font par des causes extérieures, qu'elles consistent en beaucoup ou en peu de parties, tout ce qu'elles ont de perfection ou réalité, elles le doivent tout à la vertu de la cause extérieure, et par suite leur existence naît de la seule perfection de la cause extérieure, et non de la leur propre. Au contraire, tout ce qu'une substance a de perfection, elle ne le doit à aucune cause extérieure; et donc son existence aussi doit suivre de sa seule nature, et par là n'est rien d'autre que son essence. Donc la perfection d'une chose ne supprime pas son existence, mais au contraire la pose; et l'imperfection, au contraire, la supprime, et par suite il n'est rien dont l'existence nous puisse être plus certaine que l'existence de l'Étant absolument infini, autrement dit parfait, c'est-à-dire Dieu. Car, puisque son essence exclut toute imperfection, et enveloppe l'absolue perfection, par là même elle supprime toute raison de douter de son existence, et en donne la plus haute certitude, ce qu'un peu d'attention rendra, je crois, tout à fait clair.



dam quantitatis concipiatur, duas lineas, ut AB, AC, certâ, ac determinatâ in initio distantiam inter B & C continuò augeri, & tandem ex determinatâ indeterminabilem fore. Cùm igitur hæc absurda sequantur, ut putant, ex eo, quòd quantitas infinita sup-

ponitur: inde concludunt, substantiam corpoream debere esse finitam, & consequenter ad Dei essentiam non pertinere. Secundum argumentum petitur etiam à summâ Dei perfectione. Deus enim, inquit, cùm sit ens summè perfectum, pati non potest: atqui substantia corporea, quandoquidem divisibilis est, pati potest; sequitur ergo, ipsam ad Dei essentiam non pertinere. Hæc sunt, quæ apud scriptores invenio argumenta, quibus ostendere conantur, substantiam corpoream divinâ naturâ indignam esse, nec ad eandem posse pertinere. Verumenimvero, si quis rectè attendat, me ad hæc jam respondisse comperiet; quandoquidem hæc argumenta in eo tantum fundantur, quòd substantiam corpoream ex partibus componi supponunt, quod jam (*Prop. 12. cum Coroll. Prop. 13.*) absurdum esse ostendi. Deinde si quis rem rectè perpendere velit, videbit, omnia illa absurda (*siquidem omnia absurda sunt, de quo jam non disputo*), ex quibus concludere volunt, substantiam extensam finitam esse, minimè ex eo sequi, quòd quantitas infinita supponatur: sed quòd quantitatem infinitam mensurabilem, & ex partibus finitis conflari supponunt; quare ex absurdis, quæ inde sequuntur, nihil aliud concludere possunt, quàm quòd quantitas infinita non sit mensurabilis, & quòd ex partibus finitis conflari non possit. Atque hoc idem est, quod nos suprâ (*Proposit. 12. &c.*) jam demonstravimus. Quare telum, quod in nos intendunt, in se ipsos reverâ conjiciunt. Si igitur ipsi ex suo hoc absurdo concludere tamen volunt, substantiam extensam debere esse finitam, nihil aliud herclè faciunt, quàm si quis ex eo, quòd finxit circulum quadrati proprietates habere, concludit, circulum non habere centrum, ex quo omnes ad circumferentiam ductæ lineæ sunt æquales. Nam substantiam corpoream, quæ non nisi infinita, non nisi unica, & non nisi indivisibilis potest concipi (*vid. Prop. 8. 5. & 12.*), eam ipsi ad concludendum, eandem esse finitam, ex partibus finitis conflari, & multiplicem esse, & divisibilem, concipiunt. Sic etiam alii, postquam fingunt, lineam ex punctis componi, multa sciunt



infinie quelconque, on conçoit que deux lignes, soit AB, AC, séparées au commencement par une distance précise et déterminée, se prolongent à l'infini; il est certain que la distance entre B et C augmentera continuëment, pour devenir enfin, de déterminée qu'elle était, indéterminable. Puisque donc ces absurdités suivent, pensent-ils, de ce qu'on suppose

une quantité infinie: ils en concluent que la substance corporelle doit être finie, et par conséquent ne pas appartenir à l'essence de Dieu. On va aussi chercher un deuxième argument dans la suprême perfection de Dieu. Dieu en effet, disent-ils, étant l'étant suprêmement parfait, ne peut pâtir: or la substance corporelle, puisqu'elle est divisible, peut pâtir; il suit donc qu'elle n'appartient pas à l'essence de Dieu. Voilà les arguments que je trouve chez les auteurs, et dont ils usent pour s'efforcer de montrer que la substance corporelle est indigne de la nature divine, et ne peut lui appartenir. Mais en vérité, si l'on y prête l'attention correcte, on trouvera que j'y ai déjà répondu; puisque ces arguments ne se fondent que sur ceci, qu'ils supposent la substance corporelle composée de parties, ce dont j'ai déjà (*Prop. 12, avec le Coroll. Prop. 13*) montré l'absurdité. Ensuite, si l'on veut bien examiner correctement la chose, on verra que toutes ces absurdités (*à supposer que ce soient toutes des absurdités, ce dont je ne discute pas pour l'instant*), d'où ils veulent conclure que la substance étendue est finie, ne suivent pas du tout de ce qu'on suppose une quantité infinie: mais de ce qu'ils supposent une quantité infinie mesurable, et composée de parties finies; et donc des absurdités qui en découlent, ils ne peuvent rien conclure d'autre que ceci: qu'une quantité infinie n'est pas mesurable, et qu'elle ne peut se composer de parties finies. Or c'est cela même que nous avons plus haut (*Prop. 12, etc.*) déjà démontré. Et donc, le trait qu'ils nous destinent, c'est contre eux-mêmes, en vérité, qu'ils le lancent. Si donc, de cette absurdité qui est la leur, ils veulent pourtant conclure que la substance étendue doit être finie, ils font ma foi tout à fait comme celui qui, s'étant figuré que le cercle a les propriétés du carré, en conclut que le cercle n'a pas de centre à partir duquel toutes les lignes tirées jusqu'à la circonférence sont égales. Car la substance corporelle, qui ne se peut concevoir qu'infinie, et unique, et indivisible (*voir Prop. 8, 5 et 12*), eux, pour conclure qu'elle est finie, la conçoivent composée de parties finies, et multiple, et divisible. C'est ainsi également que d'autres, s'étant figuré la ligne composée de points, savent inventer de nombreux arguments

invenit argumenta, quibus abundanti, haec non posse in infinitum dividi. Et proinde, non minus absurdum est ponere, quod substantia corporea ex corporibus, five partibus componatur, quam quod corpus ex superficialibus, superficiis et lineis, lineae haec ex punctis componatur. Atque hoc omnes, qui clarum rationem individualium esse sciant, fieri debent, & imprimis il, qui negant, dari vacuum. Nam si substantia corporea ita posse dividit, ut quae partes realiter distinctae essent, cur ergo una pars non posset annihilari, manensibus reliquis, ut anti, inter se composita? & cur semel ita agens debeat, ne detur vacuum? Nihil verum, que realiter ab invicem distinctae sunt, una sine alia esse, & in suo statu manere poterit. Cum igitur vacuum in natura non debeat (sicut quo alibi), sed omnes partes in natura non possit dividit. Si qui tamen jam quaerant, cur non ex natura ista propediem finis ad dividendum quantitates? et respondendo, quod quantitas haec non modo à nobis conceptus, abstracte scilicet, five superficialiter, prout tempore ipsius (generatim) imaginamus, vel ut substantia, quod à solo intellectu trahitur habet, vani est inbecillitas imaginatio, fit. Si itaque ad quantitates attendamus, prout in imaginatione est, quod scilicet, & facillime à nobis fit, reperitur finis, divisibile, & ex partibus constans; il autem ad ipsam, prout in intellectu est, attendimus, & eam, quatenus substantia est, concipimus, quod difficillime fit, tum, ut jam factis demonstravimus, in finis, unita, & indivisibile reperitur. Quod omnibus, qui inter imaginationem, & intellectum diligenter severiter, satis manifestum erit. Praeterea si hoc etiam attendatur, quod materia subiecta eadem est, nec partes in eadem distinguantur, nisi quatenus materiam deinde affectum esse concipimus, unde quae partes materialiter tantum distinguantur, non autem realiter. Ex. gr. aquam, quatenus aqua est, divisi concipimus, quippe partes ab invicem separari, si nec, quatenus substantia est corporea; externam enim neque separari, neque dividitur. Porro aqua, quatenus aqua, separari, & corrumpitur; at, quatenus substantia, nec generari, nec corrumpitur. Atque his re ad secundum argumentum etiam respondit, prout quodvisque in eo etiam fundatur, quod materia, quatenus substantia, divisibile fit, & ex partibus constatur. Et quoniam hoc non dicit, necesse, cur divisi naturam indiget esset.

par insequi in motum que la ligne ne peut se diviser à l'infini. Et il n'est certainement pas moins absurde de poser que la substance corporelle se compose de corps en parties, que de poser que le corps se compose de surfaces, les surfaces de lignes, et enfin les lignes de points. Et cela, tout ceux qui savent ce que disent même les mathématiques doivent le reconnaître, et d'abord ceux qui nient qu'il y ait du vide. Car si la substance corporelle pouvait se diviser de telle sorte que ses parties fussent réellement distinctes, pourquoi donc une de ces parties ne pourrait-elle être annihilée, tandis que les autres resteraient inchangées entre elles tout comme avant? Et pourquoi devraient-elles toutes s'adapter à l'un qu'il n'y ait pas de vide? A coup sûr, si des choses sont réellement distinctes l'une de l'autre, l'une peut sans l'autre être et demeurer dans son état. Pourquoi donc si n'y a pas de vide dans la nature (il est évident, voir ailleurs), mais que toutes les parties doivent concourir en sorte qu'il n'y ait pas de vide, si l'un d'eux de là que ces mêmes parties se peuvent par réellement se distinguer, c'est-à-dire, que la substance corporelle, en tant qu'elle est substance, ne peut se diviser. Et si cependant on demande maintenant pourquoi nous avons, de nature, un tel penchant à diviser la quantité? Je réponds que nous concevons la quantité de deux manières; absolument, autrement dit superficiellement, dans la mesure où nous l'imagination, ou bien comme substance, ce qui se fait par le seul intellect. Si donc nous prêtons attention à la quantité telle qu'elle est dans l'imagination, ce que nous faisons souvent et avec plus de facilité, on la trouvera finie, divisible, et composée de parties; et, si nous lui prêtons attention telle qu'elle est dans l'intellect, et si nous concevons en tant qu'elle est substance, ce qui se fait très difficilement, alors, comme nous l'avons suffisamment démontré, on la trouvera infinie, simple, et indivisible. Et cela, tout ceux qui savent se faire la distinction entre l'imagination et l'intellect le trouveront sans difficulté: surtout si l'on prête également attention à ceci, que la matière est partout la même, et qu'on n'y distingue les parties qu'à la condition de la concevoir, en tant que matière, affectée de manière diverses, si bien que ses parties ne se distinguent que par la manière, et non en réalité. Par ex. l'eau, en tant qu'elle est eau, nous concevons qu'elle se divise, et que ses parties se séparent les unes des autres, mais pas en tant qu'elle est substance corporelle; car en tant que telle elle ne se sépare ni ne se divise. En outre, l'eau, en tant qu'eau, ne peut être génétiquement ni à corruption; mais, en tant que substance, elle n'est ni génétiquement ni à corruption. Je le dis, et je prie, répondre également au deuxième argument: pourquoi il se fonde ni aussi sur l'idée que la matière, en tant que substance, est divisible et composée de parties. Et quant même ce ne serait pas, je ne suis pas pour que la matière serait indigée de la nature divine. Pourquoi

quandoquidem (*per Prop. 14.*) extra Deum nulla substantia dari potest, à quâ ipsa pateretur. Omnia, inquam, in Deo sunt, & omnia, quæ fiunt, per solas leges infinitæ Dei naturæ fiunt, & ex necessitate ejus essentiæ (ut mox ostendam) sequuntur; quare nullâ ratione dici potest, Deum ab alio pati, aut substantiam extensam divinâ naturâ indignam esse; tametsi divisibilis supponatur, dummodo æterna, & infinita concedatur. Sed de his impræsentiarum fatis.

## PROPOSITIO XVI.

*Ex necessitate divinæ naturæ, infinita infinitis modis (hoc est, omnia, quæ sub intellectum infinitum cadere possunt) sequi debent.*

## DEMONSTRATIO.

Hæc Propositio unicuique manifesta esse debet, si modò ad hoc attendat, quòd ex datâ cujuscunque rei definitione plures proprietates intellectus concludit, quæ reverâ ex eâdem (hoc est, ipsâ rei essentiâ) necessariò sequuntur, & eò plures, quò plus realitatis rei definitio exprimit, hoc est, quò plus realitatis rei definitæ essentia involvit. Cùm autem natura divina infinita absolutè attributa habeat (*per Defin. 6.*), quorum etiam unumquodque infinitam essentiam in suo genere exprimit, ex ejusdem ergò necessitate infinita infinitis modis (hoc est, omnia, quæ sub intellectum infinitum cadere possunt) necessariò sequi debent. *Q. E. D.*

## COROLLARIUM I.

Hinc sequitur, Deum omnium rerum, quæ sub intellectum infinitum cadere possunt, esse causam efficientem.

## COROLLARIUM II.

Sequitur II°. Deum causam esse per se, non verò per accidens.

## COROLLARIUM III.

Sequitur III°. Deum esse absolutè causam primam.

(*par la Prop. 14*) hormis Dieu il ne peut y avoir aucune substance par quoi il puisse pâtir. Toute chose, dis-je, est en Dieu, et tout ce qui se fait se fait par les seules lois de la nature infinie de Dieu, et suit (comme je vais le montrer) de la nécessité de son essence; il n'y a donc pas de moyen de dire que Dieu pâtit d'autre chose, ou que la substance étendue est indigne de la nature divine, la supposerait-on divisible, dès lors qu'on lui accorde l'éternité et l'infinité. Mais là-dessus, assez pour le moment.

## PROPOSITION XVI

*De la nécessité de la nature divine doivent suivre une infinité de choses d'une infinité de manières (c'est-à-dire tout ce qui peut tomber sous un intellect infini).*

## DÉMONSTRATION

Cette Proposition doit être évidente à chacun, pourvu qu'il prête attention à ceci : étant donnée la définition d'une chose quelconque, l'intellect en conclut plusieurs propriétés, lesquelles, en vérité, en découlent nécessairement (c'est-à-dire de l'essence même de la chose), et d'autant plus de propriétés que la définition de la chose exprime plus de réalité, c'est-à-dire que l'essence de la chose enveloppe plus de réalité. Et, comme la nature divine a des attributs en nombre absolument infini (*par la Defin. 6.*), dont chacun également exprime une essence infinie en son genre, de sa nécessité doivent donc nécessairement suivre une infinité de choses d'une infinité de manières (c'est-à-dire tout ce qui peut tomber sous un intellect infini). *CQFD.*

## COROLLAIRE I

De là suit (I) que Dieu, de toutes les choses qui peuvent tomber sous un intellect infini, est la cause efficiente.

## COROLLAIRE II

Il suit (II) que Dieu est cause par soi, et non par accident.

## COROLLAIRE III

Il suit (III) que Dieu est, absolument, cause première.